



Saint-Julien vous parle

MARKETING TERRITORIAL

Comme vous avez pu le lire dans les derniers numéros du Saint-Julien-vous-parle, le conseil s'est mit en mode vision pour penser le développement et l'attractivité de notre beau village de montagne.

Une réflexion large a eu lieu en mars dernier, de style lac-à-l'épaulé, où de nombreuses idées ont été émises et partagées. Parmi celles-ci il y avait l'idée de renforcer mutuellement le développement de services de proximités et l'installation de nouvelles familles à Saint-Julien.

Cette idée, on lui donnera les moyens de se réaliser grâce à l'accompagnement de *Visages régionaux*. Cet organisme spécialisé en marketing territorial nous aidera à :

1. Réaliser une consultation publique pour connaître les besoins de la population en matière de commerces et de services.
2. Nous approprier les résultats en conseil et avec un comité local de développement.
3. Préparer un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat.
4. Créer une série de visuels promotionnels.
5. Élaborer un plan de communication pour une diffusion locale et régionale.

Le tout se déroulera entre les mois de novembre 2020 et janvier 2021.

COMITÉ DÉVELOPPEMENT

Vous voulez vous impliquer dans la réception des résultats de cette consultation ? Vous voulez être en amont de la réalisation des autres idées issues du lac-à-l'épaulé ? Ou tout simplement, vous avez des idées, de l'énergie et voulez contribuer à la vitalité de votre beau village ?

Simplement contacter le directeur général pour faire partie de cette aventure...



DANS CE NUMÉRO

Marketing territorial.....	1
Comité développement.....	1
Info-conseil	2
Info-travaux	2
Album photos.....	2
Avis public MRC	3
Subventions offertes	4
Gros rebus.....	4
Horaire du bureau	4
Coordonnées	4

INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 10 août dernier. Lors de cette séance, il fut principalement question des sujets suivants :

Sel à déglacer

Il fut décidé d'octroyer à *Sel Warwick* un contrat pour la livraison de sel en vrac pour le déglacage des chemins cet hiver.

Abrasifs d'hiver

Il fut décidé d'octroyer à *Martin Lessard* un contrat pour la livraison de sable pour l'entretien des chemins cet hiver.

Marketing territorial

Il fut décidé de poursuivre la collaboration entre la municipalité de Saint-Julien et *Visages régionaux*. Un contrat fut donc octroyé pour le projet de marketing territorial dont il est question en page 1.

Médecin secteur sud

Le conseil joint sa voix aux autres municipalités du secteur sud de la MRC pour demander au *Centre intégré de santé et de services sociaux* d'accorder une priorité au remplacement de la Dr. Suzanne Dion, avant même son départ à la retraite.

Régie incendie secteur sud

Le conseil se positionne en faveur d'un projet intermunicipal pour la mise en place d'une régie incendie avec les autres municipalités du secteur sud de la MRC et Stratford.

Prochain Conseil :

Lundi 14 septembre, 20h00.

Info-travaux

À l'heure où vous lirez ces lignes, il ne restera qu'environ 3 semaines aux travaux de réfection de Gosford.

La circulation est enfin ouverte entre le village et le rang 4.

Pour descendre vers Irlande, un petit détour par la route centrale et le 2^e rang est nécessaire.



ALBUM PHOTOS

Avez-vous été visiter le nouveau site Web de la municipalité de Saint-Julien ?

Il y a beaucoup de choses intéressantes et le site s'est refait une beauté....

Parlant de beauté, la galerie photo est riche et bien garnie.



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 198
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 169 ET AYANT POUR BUT D'ABROGER L'OBLIGATION DE
CONSERVER UNE BANDE BOISÉE LE LONG DU RÉSEAU ROUTIER**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné:

Que le Conseil de la MRC des Appalaches, à la suite de l'adoption du projet de règlement portant le numéro 198 par sa résolution 2020-07-8794, à la séance du 8 juillet 2020, tiendra une assemblée publique de consultation :

Le mardi 25 août 2020 à 19 heures 30, au Studio-Théâtre Paul Hébert, 800, rue Saint-Alphonse Sud, Thetford Mines. **Il est nécessaire de confirmer votre présence** à l'adresse suivante, **avant le 20 août 2020 à 16 h**: info@mrcdesappalaches.ca

Au cours de cette assemblée publique, la Commission expliquera le projet du règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Une grande importance sera accordée au respect des règles de distanciation physique et des autres mesures d'hygiène, par exemple, garder deux mètres de distance en tout temps avec les autres et pratiquer l'hygiène des mains. En outre, le port d'un couvre-visage est obligatoire. Ainsi, il sera essentiel de suivre les indications des responsables qui seront sur place.

De plus, les personnes qui assisteront à l'assemblée publique ne doivent présenter aucun symptôme semblable à ceux de la COVID-19 ni avoir reçu les consignes d'isolement de la part de la Direction régionale de la santé publique.

La consultation publique doit être accompagnée d'une consultation écrite. Ainsi, la date limite de réception des avis écrits est établie au **25 août 2020 à 21 heures**.

Par écrit à l'adresse suivante :

MRC des Appalaches
Édifice Appalaches, 2^e étage
233, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, Québec, G6G 6K2

Ou par courriel à l'adresse suivante : info@mrcdesappalaches.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel, afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Une copie du projet de règlement 198 est disponible pour consultation au bureau municipal de chacune des municipalités de la MRC des Appalaches, de même que sur le site Internet de la MRC des Appalaches : www.mrcdesappalaches.ca

Résumé du projet de règlement 198

Ce règlement modifie le règlement numéro 169 relatif au contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée afin d'abroger l'obligation de conserver une bande boisée de 20 mètres le long des routes publiques entretenues à l'année.

Donné à Thetford Mines,
ce 17 juillet 2020.

LOUIS LAFERRIÈRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia



17 septembre

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en bâtiment :
Fernando Rosas (819-434-7323)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



AIDE FINANCIÈRE POUR LES PARENTS : COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ? Il est possible de se voir accordé 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour ses contribuables pour les inscriptions à des activités sportives ou autres ? Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veuillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 27 novembre 2020. Les montants autorisés vous seront versés le 8 décembre 2020.

SEPTEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	R	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	C	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé